

Restriction de la clause dérogatoire

**UN QUÉBEC
LIBRE
DE SES CHOIX,
ON N'Y
DÉROGERA PAS.**

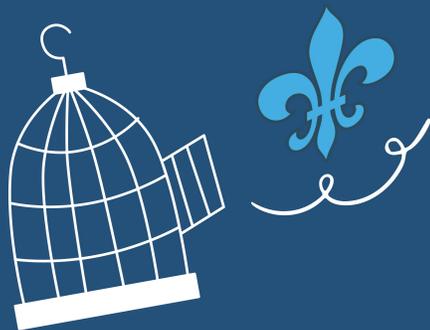



BLOC
Québécois

**ANDRÉANNE
LAROUCHE**

Votre députée de Shefford





La liberté de faire nos propres choix, c'est non négociable.

Depuis le début de l'année, Justin Trudeau a montré à plusieurs reprises son intention de limiter l'accès à la clause dérogatoire. Cette prise de position n'est pas anodine : cette clause est le dernier rempart permettant au Québec de faire ses propres choix, notamment en matière de langue ou de laïcité.

C'est donc une attaque claire contre la volonté des Québécois de protéger leurs valeurs, leur culture, leur identité. Pour s'y opposer, en février dernier, le Bloc Québécois a imposé un débat au Parlement sur l'utilisation de la clause dérogatoire.

L'objectif : faire reconnaître aux partis fédéralistes que la clause dérogatoire a justement pour objectif de protéger la marge de manœuvre du Québec et des provinces et que c'est à eux seuls de décider de l'utilisation de la disposition de dérogation.

Malheureusement, les libéraux et le NPD ont décidé de voter contre notre motion sur le sujet, reniant donc le droit de la nation québécoise à prendre ses propres décisions. Cette position qu'ils ont clairement exprimée n'augure rien de bon pour le Québec, alors que ces deux partis se sont prononcés contre la Loi 21 sur la laïcité et la Loi 96 sur la langue française.

On ne se laissera pas faire.

Nos choix nous appartiennent, ce n'est pas à Ottawa de nous dicter quoi faire.



PRÉSENTE

en circonscription et à Ottawa

1 Le 6 février dernier, j'ai demandé au gouvernement de Justin Trudeau d'agir et de déposer rapidement un projet de loi afin de contrer la haine en ligne.

J'étais accompagnée de mon collègue Martin Champoux, député de Drummond, et de Guylaine Maroist, coréalisatrice du documentaire *Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique*. La cyberviolence est un grave problème qui touche disproportionnellement les femmes et les groupes marginalisés de notre société. Monsieur le Premier Ministre : il faut agir sans plus attendre !

2 Au début du mois de mars, j'ai fait une mini-tournée agricole et agroalimentaire dans la région.

Accompagnée de mon collègue Yves Perron, porte-parole en matière d'Agriculture, d'Agroalimentaire et de Gestion de l'offre, nous avons fait plusieurs rencontres, dont une au bureau de l'équipe du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) à Granby. Merci à tous pour ces échanges importants. Le Bloc Québécois sera toujours la voix des agriculteurs, transformateurs et producteurs d'ici !

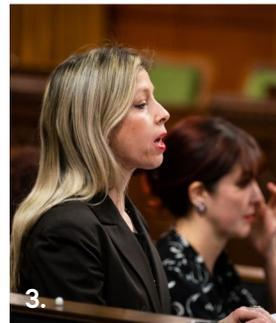
3 Le 8 mars, lors d'un discours à la Chambre des communes, j'ai souligné l'importance de la Journée internationale des droits des femmes.

Les avancées réalisées par les femmes du Québec ont été nombreuses, mais l'histoire récente nous a encore démontré qu'il ne faut jamais tenir nos droits pour acquis. Restons fortes, restons fières et, surtout, restons solidaires. C'est ensemble que nous pourrions faire bouger les choses !

À cette occasion, j'ai d'ailleurs eu le privilège de rencontrer À voix égales, un organisme œuvrant pour une meilleure représentation des femmes en politique.



1.



3.



2.



UNE NATION DOIT S'OCCUPER DE SES PROPRES IMPÔTS



POUR UN RAPPORT D'IMPÔT

UNIQUE

Présentement, vous devez produire deux déclarations de revenus à chaque année : une à Revenu Québec et une à l'Agence du revenu du Canada.

Deux rapports d'impôt, ça représente un poids bureaucratique supplémentaire pour les Québécois. Le Bloc Québécois propose de rapatrier le rapport d'impôt au Québec pour simplifier la vie des citoyens et des entreprises, et pour mieux lutter contre les paradis fiscaux.

Qu'attendent les libéraux pour se rallier à la position du Bloc Québécois et à la demande unanime de l'Assemblée nationale ?

LES AÎNÉS N'ONT PAS À VIVRE

AU BOUT DE LEURS CENNES

J'ai eu l'honneur d'organiser le tout premier colloque national du Bloc Québécois sur la situation financière des aînés !

Alors que les coûts de l'épicerie et du logement ne cessent d'augmenter, les personnes âgées sont parmi les plus touchées. À titre de porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés, je ne peux rester sans rien faire. Les aînés ont droit à la dignité.

Le colloque sur la situation financière des aînés a eu lieu le 23 février dernier, au Centre des congrès de Granby, et nous a permis d'entendre des experts pour exposer des solutions réalisables afin, notamment, de protéger les personnes âgées de la pauvreté.

On comptait parmi les invités : Yves Carrière, Ph.D; Roberson Édouard, Ph.D; le Dr Réjean Hébert; Pierre Tircher, Ph.D; le représentant de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Pierre-Claude Poulin, ainsi que le représentant

du Réseau de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec, Philippe Poirier-Monette. En plus des experts, plus de 120 participants, majoritairement des organismes et des associations de défense des droits des personnes âgées de partout au Québec, étaient présents. Mes collègues Louise Chabot, porte-parole en matière de Travail et d'Emploi, et Gabriel Ste-Marie, porte-parole en matière de Finances et du Conseil du trésor, ont également appuyé la réalisation de l'événement.

Les interventions et les échanges m'ont permis d'arriver à des pistes de solutions qui ont été présentées au gouvernement libéral en prévision du budget 2023.

Une chose est certaine : augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse seulement pour les 75 ans et plus est inacceptable. C'est un consensus et nous devons changer ça !

Je poursuis mon combat pour abolir les deux classes d'aînés mises en place par les libéraux. Tous les aînés méritent de vivre dignement. Nous le devons aux bâtisseurs de notre société.



ANDRÉANNE LAROUCHE
Votre députée de Shefford

POUR NOUS JOINDRE

📍 400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6

☎️ (450) 378-3221

✉️ andreanne.larouche@parl.gc.ca

🖱️ andreannelarouche.ca

📘 /votredeputeedeShefford

